

Rapport des vérificateurs des comptes 2011 des Verts vaudois

Mesdames, Messieurs, chères amies et chers amis,

En vertu du mandat fort généreusement confié, nous avons procédé à la vérification de la comptabilité des Verts vaudois, arrêtée au 31 décembre 2011.

En préambule, nous tenons à remercier chaleureusement notre trésorier Alberto Mocchi et notre comptable Nancy Mingard (salariée à 10%) pour le travail de qualité effectué lors de l'année sous revue. Tous deux signent ici leur premier exercice comptable pour les Verts vaudois, puisqu'ils sont entrés en fonction au printemps 2011. Nous remercions également l'équipe permanente du secrétariat, Frédéric Russbach et France Manghardt, qui assument avec précision le suivi quotidien.

En ce qui concerne l'année 2011, nous avons donc vérifié par sondage les postes et chiffres des comptes annuels et constaté qu'ils concordaient avec les justificatifs. A deux petites exceptions de report toutefois (133,90 CHF dans le compte postal + 420 CHF de cotisations dues aux Verts suisses suite à l'annonce récente de 12 membres supplémentaires dans la section Tasson), qui seront rectifiées a posteriori dans la comptabilité 2012.

Sinon, nous nous permettons d'adjoindre à ce rapport « technique » la même remarque que l'an dernier, sur un point non lié à la tenue de la comptabilité.

Comme vous le savez, les ressources des Verts vaudois proviennent très largement des contributions versées par les élus au niveau cantonal et fédéral, juges compris. Les cotisations et dons divers, quoique évidemment appréciés, ne constituant qu'une maigre partie de nos revenus. La majeure partie des contributeurs s'acquitte, il faut le saluer, avec ponctualité et parfois même avec une générosité supplémentaire, de cet engagement à reverser une fraction de son revenu acquis grâce aux Verts. Qu'ils en soient ici très sincèrement remerciés.

Néanmoins, nous constatons à la lecture des comptes quelques dérives qu'il nous paraît difficile de ne pas relever, avec des arriérés de rétrocession de plusieurs milliers de francs pour certains élus, ou des paiements partiels non-justifiés. Il apparaît qu'une politique de rappel systématique et un règlement clair en la matière serait mieux à même de nous prévenir de ce type de risques, également afin d'assurer un niveau suffisant de liquidités pour la gestion courante. Ceci particulièrement en période électorale et post-électorale, où le niveau de notre nappe pécuniaire peut atteindre un seuil critique.

Sinon, les finances des Verts vaudois sont à considérer comme saines, même si la légère réduction du nombre d'élus, donc de contributions qui seront versées, doit inciter à une certaine vigilance. Nous vous proposons l'approbation des comptes 2011 et vous recommandons de donner pleine décharge au Bureau en la matière.

Lausanne, le 20 mai 2011

François Huguenet

Danièle Petoud Leuba